



EN BREF :

- Résumé des stades de développement à travers le Québec.
- Cicadelles dans les fraisières.
- Dépérissement de fraisières en 1^{ère} année de production.
- Mouche du bleuet.
- Anthracnose dans le bleuet en corymbe.

RÉSUMÉ DES STADES DE DÉVELOPPEMENT À TRAVERS LE QUÉBEC

Voici les stades de développement les plus avancés dans les diverses régions en fonction des informations reçues.

Région	Fraise		Framboise	Bleuet en corymbe
	Plein champ	Automne		
Côte-Nord	Récolte		Fruits verts	
Lac-Saint-Jean	Récolte		Récolte	
Bas-Saint-Laurent	Récolte		Récolte	Récolte
Chaudière-Appalaches et Capitale-Nationale	Rénovation	Récolte	Récolte	Récolte
Centre-du-Québec	Rénovation		Récolte	Récolte
Mauricie	Rénovation	Récolte	Récolte	
Estrie	Rénovation	Récolte	Récolte	Récolte
Lanaudière	Rénovation	Récolte	Récolte	
Laurentides	Rénovation	Récolte	Récolte	Récolte
Montérégie	Rénovation	Récolte	Récolte	Récolte

Source : Collaborateurs RAP, Bulletin CQH et Bulletin de l'industrie de l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec (APFFQ).

CICADELLES DANS LES FRAISIÈRES

Des populations importantes de cicadelles sont rapportées dans plusieurs fraisières en implantation. Les cicadelles attaquent fréquemment les jeunes plantations en été et peuvent occasionner la déformation du feuillage et un jaunissement de la pointe des feuilles.



Enroulement des feuilles et jaunissement causé par les cicadelles.
Source : OMAFRA, 2009



Adulte de la cicadelle de la pomme de terre.
Source : OMAFRA, 2009

Aucun seuil d'intervention n'a été établi pour la cicadelle de la pomme de terre. Cependant, une intervention peut être envisagée s'il se trouve 1 ou 2 larves par feuille et que l'enroulement des feuilles est évident.

Pour obtenir plus de détails sur cet insecte, veuillez consulter le document intitulé « Cicadelle de la pomme de terre » disponible sur le site suivant : [OMAFRA, 2009](#). Vous pouvez aussi consulter le [Guide de protection du fraisier 2012](#) pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les insecticides homologués pour lutter contre la cicadelle soit :

- MALATHION 85E (délai avant récolte de 3 jours).
- SURROUND WP (délai avant récolte de 0 jour).
- ASSAIL 70WP (délai avant récolte de 1 jour).

DÉPÉRISSEMENT DE FRAISIÈRES EN 1^{ère} ANNÉE DE PRODUCTION

Depuis le début de la récolte des fraises en juin, un nombre anormalement élevé de fraisières en dépérissement ont été signalées dans plusieurs régions du Québec. Les principaux symptômes rapportés sont les suivants :

- Rougissement prématuré du feuillage (avant la période de rénovation).
- Fruits de petit calibre et peu sucrés.
- Flétrissement des plants en pleine récolte malgré l'irrigation.
- Brunissement léger à moyen du cœur des plants.
- Système racinaire déficient (racines majoritairement noires et peu de nouvelles racines blanches).

Plusieurs plants de provenances diverses ont été envoyés au Laboratoire de diagnostic en phytoprotection. Dans la majorité des cas, aucune présence de phytophthora (stèle rouge, pourriture amère) n'est rapportée. Cependant, le système racinaire des plants est attaqué par un complexe de champignons phytopathogènes qui causent la pourriture noire des racines. Ces champignons bien connus s'attaquent généralement à des plants de fraisiers affaiblis. Pourquoi ces champignons sont-ils si présents cette année? Nous ne pouvons l'expliquer actuellement même si plusieurs hypothèses sont avancées. Cependant, il faut faire attention, car les symptômes rapportés ci-haut peuvent être confondus avec différentes causes. Si ce n'est déjà fait, nous vous suggérons de consulter vos conseillers pour évaluer la situation et décider si les champs atteints par ce dépérissement doivent être rénovés ou détruits.



Pour en savoir plus! La pourriture noire des racines est causée par une interaction entre des champignons pathogènes (*Rhizoctonia*, *Pythium*, *Cylindrocarpon*, *Pyrenochaeta*, *Idriella* et *Fusarium*), des nématodes (*Pratylenchus*) et des facteurs environnementaux de stress (gel hivernal, asphyxie due à trop d'eau ou compaction, salinité élevée, etc.). Vous retrouverez des informations utiles dans les documents suivants :

[Les maladies racinaires de la fraise et de la framboise](#) (Lacroix, M.).

[Des pourritures plein les racines? Comment s'en sortir](#) (Gilbert, G., Lambert, L., 2011).

MOUCHE DU BLEUET

La mouche du bleuët est un insecte indigène de l'est de l'Amérique du Nord. Il parasite les fruits du bleuët en corymbe et ceux du bleuët nain. C'est un insecte de quarantaine régi par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Au Québec, la mouche se retrouve dans quelques fermes et bleuëtières naturelles situées dans les régions du sud-ouest de Montréal, de la Mauricie, de Lanaudière, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Le dépistage est recommandé chez les producteurs de bleuëts en corymbe de la véraison jusqu'en période de post-récolte. Pour plus de détails, veuillez vous référer au bulletin d'information No 11 du 19 juillet 2012 intitulé « La mouche du bleuët » (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b11pf12.pdf>).

ANTHRACNOSE DANS LE BLEUËT EN CORYMBE

Les bleuëts infectés par l'antracnose ne sont pas visibles avant le mûrissement des fruits. Si la maladie est présente dans votre bleuëtière, les symptômes pourront apparaître au cours des prochaines semaines. Les interventions contre l'antracnose sont justifiées dans les bleuëtières au stade véraison et qui ont un historique de présence de la maladie. Veuillez consulter le bulletin d'information No 4, « L'antracnose dans le bleuët en corymbe » à l'adresse suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b04pf12.pdf>



Antracnose sur fruits.
Photo : Ginette Laplante, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES PETITS FRUITS

CHRISTIAN LACROIX, agronome – Avertisseur
Direction régionale Chaudière-Appalaches, MAPAQ
675, route Cameron, bureau 100
Sainte-Marie (Québec) G6E 3V7

Tél. : 418 386-8116, poste 1536 – Téléc. : 418 386-8345
Courriel : christian.lacroix@mapaq.gouv.qc.ca

STÉPHANIE TELLIER, agronome, M. Sc. – Avertisseuse
Direction régionale Capitale-Nationale, MAPAQ
1685, boul. Wilfrid-Hamel, bureau RC-22
Québec (Québec) G1N 3Y7

Tél. : 418 643-0033, poste 1719 – Téléc. : 418 644-8263
Courriel : stephanie.tellier@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Alexandra Tremblay, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 14 – petits fruits – 19 juillet 2012

